

**ALLOCUTION DE M. PIERRE MAUROY A
L'OCCASION DE L'INAUGURATION DU PARKING
TOURNAI-GARE DE LILLE FLANDRES
(SAMEDI 4 DECEMBRE 1993)**

Madame Geneviève CHAUX DEBRY,
Président Directeur Général de SCETA
PARC,

Monsieur Thierry MIGNAUW, Directeur
Régional de la S.N.C.F.,

Mesdames,

Messieurs,

Chers amis,

Parmi les fléaux qui rongent la vie quotidienne des grandes cités figurent en bonne place les problèmes de circulation et de stationnement. Dans certaines villes du monde ils ont pris une telle ampleur, que les Maires ont dû soit interdire l'accès des voitures, soit le pénaliser avec un système de péage urbain : c'est le cas par exemple à Athènes, Mexico, ou encore Oslo.

situent entre le boulevard Louis XIV, la rue de Paris et la Gare. C'est une démonstration par l'absurde, qui vise à mieux démontrer la difficulté du problème auquel nous sommes confrontés.

Partant de là, l'inauguration d'un parking en centre-ville est en événement important pour la vie quotidienne.

Aujourd'hui nous nous félicitons de la création du nouveau parc de 800 places dont 383 sont accessibles au public 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 depuis le 22 novembre dernier. Les autres emplacements privés sont en effet réservés aux occupants du futur centre d'affaires qui sera construit aux alentours. Vous savez en effet que s'ajouteront à la résidence étudiante, un hôtel, et de nombreux bureaux.

Si tout se déroule normalement, ce centre multi-service sera achevé dans une année, c'est-à-dire fin 94 début 95.

Madame CHAUX DEBRY, Président Directeur Général de la SCETA PARC a révélé tout à l'heure, l'originalité et la modernité de ce parking à grande vitesse. Je tiens tout d'abord à la féliciter pour la réussite et la rapidité des travaux qui se sont effectués en un temps record de 4 mois.

Je souligne encore que j'apprécie en particulier cette bonne correspondance entre les besoins de ce secteur de la gare et la manière dont cette structure a été aménagée.

Nous trouvons ici, une nouvelle conception du Parc express qui tient compte dans les moindres détails de l'économie de temps de chaque conducteur. Pour les usagers de la gare, il est même prévu un accès direct vers les quais, ce qui est un privilège supplémentaire.

Sans parler des lumières, musiques d'ambiances et de la télésurveillance qui ajoute encore à l'attractivité de ce

parking.

Mais au delà des usagers occasionnels, j'espère qu'il sera tout aussi utile pour les résidents du secteur. Des tarifs préférentiels leurs sont, en effet réservés pour le parking de nuit. Ils apprécieront sans doute de pouvoir laisser leur véhicule, en toute sécurité à proximité du domicile pour un tarif de 350 francs par mois.

La construction et la répartition progressive de nouveaux parkings à l'intérieur du centre ville est la réponse que nous donnons pour enrayer le phénomène de saturation. Il n'est pas nouveau puisque depuis au moins dix années, de nombreux efforts ont été réalisés : je ne citerai que la création récente des parkings des Tanneurs, du Nouveau Siècle, de la Grand Place, et celui de l'Opéra. Au total nous disposons aujourd'hui sur l'ensemble de la ville de plus de 2.000 places gratuites et de 5.500 places payantes.

Mais cela ne suffit pas encore. Surtout depuis que l'espace Javary qui desservait Norexpo a disparu.

Nous aurions donc pu, comme cela se fait à Strasbourg, interdire l'accès des véhicules dans le centre ville. L'irrigation du métro et de la gare, aurait pu dissuader les inconditionnels de la voiture. Mais nous avons bien entendu préféré une solution moins intransigeante.

D'où notre effort pour constituer sur le site d'Euralille quatre parkings représentant une offre de 6.000 places supplémentaires. Ces aménagements amélioreront considérablement le problème du stationnement à Lille.

Et si j'ajoute les 300 places prévues avenue du Peuple Belge et les 800 réalisées rue de Tournai nous aurons prochainement 7.100 emplacements supplémentaires.

Mais j'ai décidé de régler le problème du stationnement à Lille, avec

la même détermination mise à régler celui de la propreté.

Il y a deux ans, tout le monde se plaignait d'un décalage progressif entre l'embellissement de la ville, et l'aspect parfois négligé des chaussées.

J'ai pris des décisions, et dégagé des moyens humains, techniques réglementaires et financiers.

Il en sera de même pour le stationnement. Le bon usage des parkings comme celui-ci dépend aussi d'une bonne gestion de l'occupation de la voirie. C'est pourquoi la SORELI est désormais en charge de mettre en application, dès le début de l'année, toute une série de mesures pour faciliter la rotation des véhicules, ménager les riverains, et améliorer la sécurité.

Il s'agit là d'efforts complémentaires qui visent à obtenir un résultat global.

Je suis heureux que cette inauguration soit le premier élément concret de ce dispositif.